

# **Compte rendu de Réunion du Comité Départemental de Tir à l'Arc mardi 14 janvier 2020**

**Présents** : Nicolas HUGEDE, Philippe COMMUNAUDAT, Yolande COMMUNAUDAT, Jackie RACINAIS, Guillaume ROQUES.

**Absent excusé** : Jacky RICHEUX, Chantal LASSUS

**Invités** : Howard Catherine (BEES 2 salarié du CD34)

Début de la réunion : 18h10

## **1) Bilan licences**

On est à 955 licences (880 l'année dernière au 10/01)

## **2) Bilan stages jeunes**

il y a eu 10 jeunes en janvier au Crès.

Proposition du club de Lattes-Védas de faire une journée commune de stage lors des vacances de février, possibilité de le faire le 18 février (avant le championnat de France) soit dans les structures du Crès soit de Lattes-Védas. Tarif habituel des stages, 10 € la journée, repas tiré du sac.

## **3) Bilan rencontres jeunes**

Montpellier le 7 décembre il y eu 45 jeunes sur 51 inscrits.

Jackie a réservé le site de Roussières pour la rencontre découverte du département et commandé les trophées pour les 2 prochaines rencontres.

## **4) Courrier FFTA**

La FFTA a envoyé un courrier concernant les jeunes qui sont susceptibles d'intégrer les pôles.

Evolution du tir en extérieur pour les jeunes.

Mise en conformité des status, cela concerne la date de l'AG extraordinaire électorale qui doit être faite dans les 3 mois qui suivent les JO d'été, également la possibilité de voter de façon électronique (pour que les représentants n'aient pas à se déplacer 2 fois dans l'année)

L'AG électorale de la FFTA aura lieu le 12 décembre 2020.

## **5) Modification des status**

On va rajouter dans nos status les modifications demandées par la FFTA.

## **6) Préparation de l'AG**

Validation de l'état des comptes et du budget prévisionnel.

Le solde est positif, en grande partie dû à la subvention de 3 000 € du CRTAO qui a été versée en 2018 et aux subventions qui sont arrivées en fin d'année.

## **7) Divers**

AG : proposer de coopter de nouveaux membres jusqu'aux prochaines élections (septembre 2020)

Championnat régional jeunes à Auch est le 8 février, AG le 31 janvier.

Sur les podiums les archers doivent être en tenue blanche ou de club comme pendant la compétition.

**Prochaine réunion : jeudi 2 avril à 18h00**

Fin de la réunion : 21h45.